

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 158

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gression annuelle 40,000 à peine, la plus faible de l'Europe.

Ainsi la France occupe aujourd'hui le cinquième rang pour la population totale, le cinquième également pour la superficie (537.000 kilomètres carrés), le quatrième pour la marine marchande (1.000.000 de tonnes), le troisième pour le commerce général (9 milliards); le deuxième pour l'importance des colonies.

Elle su, en effet, se gréer, surtout dans ces vingt dernières années, en Afrique et en Asie un empire colonial qui compte actuellement 60.000.000 de sujets, sur un territoire de 10.000.000 de kilomètres carrés, c'est-à-dire près de 20 fois plus grand que la métropole.

3. — La Belgique et la Hollande, englobées dans l'empire napoléonien, avaient disparu de la carte des pays indépendants; mais, libérées en 1814, le Congrès de Vienne les réunit pour former le royaume des Pays-Bas, avec une population d'environ 5 millions d'habitants. Les différences de race, de religion et de mœurs expliquent la séparation violente qui éclata en 1830.

La Belgique devint royaume, reconnu indépendant et neutre par les grandes puissances. Elle prit bientôt un essor remarquable dans toutes les branches de l'activité humaine. Sa population, qui a presque doublé depuis 1830, est aujourd'hui de 6.800.000 habitants, et sa densité (230 hab. par kilom. Carré) est la plus forte des Etats du globe. Son commerce, de plus de 6 milliards de francs, la place au quatrième rang en Europe, et si sa marine est très faible, la possession du Congo, qui compte 20.000.000 d'habitants sur un territoire de 2.400.000 kilomètres carrés lui donne le cinquième rang parmi les puissances coloniales. En outre, les industriels belges, très actifs, sont recherchés même en Russie, en Chine, au Brésil, pour la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines de houille, la métallurgie, les verreries, etc.

4. — De son côté, le royaume de Hollande, dont la population a passé de 2.000.000 d'habitants en 1830 à 5.000.000 en 1900, a su conserver ses riches colonies des Indes, qui comptent aujourd'hui 35.000.000 de sujets. Sa marine est très prospère, et son commerce général, de 6 milliards au moins, lui donne avec la Belgique le quatrième rang, pour la valeur absolue, mais la place au premier rang, même avant l'Angleterre, proportionnellement à la population, car chaque Hollandais fait un négocié de 1.200 francs, deux fois et demi autant que l'Anglais.

5. — L'ancien empire d'Allemagne, qui comprenait le centre de l'Europe avec environ 40.000.000 d'habitants, fut disloqué par la Ré-

l'instrument inconscient d'une justice équitable ? N'avait-elle pas, par sa colère, ses paroles méprisantes, provoqué la fureur de Boleslas ?... Qui sait si la Providence n'avait pas voulu qu'elle expiat toutes ses fautes d'orgueil, toutes les misères de sa vie d'actrice, en la privant de cette voix admirable, dont elle avait été si follement fière. Pendant toute une longue période de vie, elle n'avait existé que pour entendre les adulations de la foule. Eh bien ! si le comte de Ruloff avait été assolé par la passion du jeu, Marie-Alice l'avait été par l'orgueil. Dans la joie de son grand talent, elle avait manqué de soumission à la divine Volonté : dans l'enivrement de ses triomphes, elle avait péché. Ne devait-elle pas pardonner à ce malheureux Boleslas, qui en priant, et en gémissant, implorait sa miséricorde ?

(La suite prochainement.)

volution française et brisé en 1806 par Napoléon, pour faire place à l'empire d'Autriche et à la Confédération du Rhin. Mais, en 1815, se forma, sous l'hégémonie de l'Autriche, la Confédération germanique avec 41.000.000 de sujets au début. Celle-ci eut pendant un demi-siècle une prépondérance qui assura la paix à l'Europe, mais elle fut renversée en 1866 par la politique prussienne, qui fut en 1871 rétabli à son profit l'empire d'Allemagne, dont l'Autriche fut exclue.

Ce nouvel empire d'Allemagne comprend la Prusse, la Bavière, et 24 autres Etats fédérés ; en 1871, il comptait 39.000.000 de sujets et il en a aujourd'hui près de 56 millions, accusant un accroissement annuel de 600.000 habitants. Sa superficie, égale à celle de la France, est de 540.000 kilomètres carrés et sa densité de 104.

Grâce à un développement industriel remarquable, l'Allemagne se place aujourd'hui au second rang pour le commerce général (12 milliards) et pour la marine marchande (2 millions de tonnes). D'autre part, elle a acquis depuis 1884 de nombreuses colonies en Afrique et en Océanie, et, par sa puissance militaire, elle joue un rôle considérable dans la politique mondiale, comme on le voit dans les événements actuels de Chine.

6. — L'Autriche tant de fois attaquée depuis deux siècles, souvent renversée et se relevant toujours, forme aujourd'hui, avec la Hongrie, un empire vaste de 675.000 kilomètres carrés, avec une population de 47.000.000 d'habitants, laquelle s'accroît annuellement de près d'un demi-million d'individus. Son développement industriel et commercial est assez lent, sa marine est faible et elle n'a aucune possession à l'étranger. Les graves difficultés intérieures de la monarchie austro-hongroise proviennent de la rivalité des peuples de races différentes : allemands, slaves, hongrois, roumains, italiens, qui la composent.

7. — La Confédération Suisse, détachée au XIV^e siècle de l'empire d'Allemagne, fut agrandie par Napoléon et par le Congrès de Vienne ; elle compte aujourd'hui 22 cantons, avec une population agricole et industrielle de 3 millions d'habitants, sur un territoire de 41.000 kilomètres carrés. Elle fait un commerce extérieur de 2 milliards, soit plus de 600 francs par habitant, ce qui lui donne le second rang sous ce rapport.

8. — Le royaume de Danemark, qui a perdu la Norvège en 1814 et le Schleswig Holstein en 1864, reste avec un territoire 38.000 kilomètres carrés, et une population de 2.200.000 habitants, adonnés à l'agriculture et au commerce maritime. Il conserve quelques colonies.

9. — La Suède et la Norvège, réunies en 1814 sous une même dynastie royale, tout en conservant chacune son autonomie, ont ensemble 7.000.000 d'habitants, autant que la Belgique, mais sur un territoire 25 fois plus étendu (775.000 kilomètres carrés). A cause surtout de leur climat froid et du relief montagneux, ce sont les régions les moins peuplées de l'Europe, car la densité n'y atteint pas 9 habitants par kilomètre Carré. La Suède, qui a 5.000.000 d'habitants, fait un commerce de 1 milliard.

10. — La Norvège, qui manifeste des sentiments démocratiques et souvent séparatistes, a en raison de sa configuration côtière, une marine marchande et de cabotage de 1.500.000 tonnes, laquelle, proportionnellement à la population, est incomparablement la plus forte du monde. On pourrait dire que chacun des 2.000.000 de Norvégiens possède son bateau de 75 tonnes sur mer.

11. — La Russie, plus étendue que tous les autres Etats européens réunis (5.500.000

kilomètres Carrés.) est dix fois plus grande que la France ou l'Allemagne.

Entrée la dernière dans le concert européen, sa population n'était guère en 1800 que de 35.000.000 d'habitants, mais elle dépassait 65.000.000 en 1850, elle atteint aujourd'hui 110.000.000 en Europe seulement : elle a triplé en un siècle.

Avec ses provinces asiatiques, la Russie compte 22.000.000 de kilomètres Carrés de superficie (plus de deux fois l'Europe), avec 135.000.000 de sujets. Grâce à un accroissement annuel et normal de près d'un million et demi, dans trente-cinq ans elle dépassera 200 millions d'habitants, sans compter les acquisitions inévitables qu'elle se prépare en Asie. Qui pourra alors se mesurer avec elle ?

La Russie prend donc le premier rang en Europe pour la superficie, la population et son accroissement annuel, ainsi que pour la puissance militaire résultant du nombre des soldats ; mais sa marine est faible et son commerce général ne dépasse pas 5 milliards. Région essentiellement agricole, elle se fait aider par les ingénieurs et les capitaux étrangers pour le développement de son industrie, les exploitations houillères et minières, comme pour la construction de ses chemins de fer, qu'elle pousse activement vers la Chine et les Indes, trahissant ainsi ses visées sur ces pays si riches.

(A suivre).

Ca et là

Un train présidentiel. — Le général Porfirio Diaz, président de la République du Mexique, s'est offert, à l'occasion de sa sixième réélection, un train qui dépasse en luxe bien des trains impériaux ou royaux.

Des cinq wagons qui composent le train, le premier comprend la salle à manger et la cuisine ; dans le second se trouve le salon d'honneur, avec véranda à l'arrière. Les trois autres sont réservés aux appartements privés du général Diaz et de sa femme. Ce ne sont pas les moins somptueux.

Ainsi, la chambre à coucher de la présidente, en acajou de Santiago, est tenue de soie crème, décorée et meublée dans le plus pur style Louis XV, et les plafonds sont ornés de peintures d'après Watteau et Fragonard. Toutes les garnitures de la salle de bains, du cabinet de toilette et des appartements privés sont en argent massif.

Le tout a coûté la bagatelle de deux millions six cent mille francs.

Ce qui prouve, une fois de plus, que les démocraties modernes ont définitivement aboli le faste des rois.

Un déménagement américain. — On doit faire bientôt à Boston une tentative des plus curieuses : il s'agit de faire traverser une rue à tout un hôtel construit en briques et en pierres, et haut de six étages.

L'hôtel sera d'abord soulevé de ses fondations au moyen de madriers gigantesques, puis transporté sur des roulaux d'acier de l'autre côté de la rue, où de nouvelles fondations l'attendent.

Nous ne conseillons pas à nos lecteurs de réclamer des cartes d'invitation, ce jour-là, pour se trouver « aux premières loges ».

Echos de l'exposition. — On vient de vendre un certain nombre d'animaux provenant des attractions de l'Exposition.

Six chameaux ont été vendus à des prix variant de cinq à trente-cinq francs.

Cinq francs un chameau ! C'est pour rien. L'industriel qui en a donné ce prix tirera bien de la pauvre bête dix ou vingt fois son prix en viande... de bœuf !

Trésor englouti. — Les journaux d'Athènes annoncent que des pêcheurs d'éponges ont découvert au fond de la mer, entre Cythère et le cap Malée, toute une collection de statues de marbre et de bronze trop lourdes pour qu'ils puissent les soulever ; elles se trouvent, disent-ils, à 35 mètres de profondeur. Comme preuve de leur véracité, ils ont envoyé à M. Oikonomos, professeur d'archéologie à Athènes, l'esquisse d'une main de bronze, plus grande que nature, qu'ils ont réussi à ramener à la surface.

Les plongeurs offrent d'indiquer, moyennant une bonne récompense, l'endroit où se trouve le trésor, et le ministre de la marine, M. Boudouris, a l'intention d'envoyer sur les lieux un petit bâtiment de guerre muni des appareils nécessaires pour retirer les statues de l'eau. Le gouvernement serait disposé à offrir aux pêcheurs une somme égale au tiers de la valeur des statues.

On suppose que quelque navire romain, chargé des dépourvues artistiques de la Grèce, a pu sombrer en cet endroit.

Petite chronique domestique

Aération des appartements.

L'hiver ne doit pas empêcher l'aération des appartements, car la bonne aération des habitations a une importance considérable au point de vue du maintien de la santé. Celui qui respire un air vicié ou usé se place dans d'aussi mauvaises conditions que celui qui boit une eau impure, souillée de matières organiques, aussi les moyens mis en usage pour assurer la bonne ventilation des locaux habités sont-ils nombreux et variés. Le Dr Chastaing vient cependant de préconiser un système qui a l'avantage d'éviter la production de trop forts courants d'air.

Ce système consiste à placer à la partie supérieure de chaque fenêtre des vitres doubles, formées de deux glaces parallèles et très rapprochées, mais incomplètes, la glace extérieure laissant un espace libre par le bas et la glace intérieure un espace semblable par le haut. Les deux vitres forment ainsi un couloir étroit dans lequel l'air du dehors s'engage par la partie inférieure pour ressortir en haut dans l'intérieur de la pièce, au voisinage du plafond. Cette disposition, appliquée à toutes les fenêtres d'une salle, permet à l'air de se renouveler partout également et de se diffuser régulièrement sans produire de courants incommodes ou dangereux. De plus, l'étroitesse ou la longueur du couloir, que l'air doit traverser, empêche les accélérations incommodes que tendrait à produire la poussée exagérée du vent sur une des faces du bâtiment ou la pénétration de la pluie que les rafales y pourraient projeter.

On a essayé ces carreaux dans des salles d'hôpital ; l'absence absolue d'odeur a témoigné que l'aération était parfaite et constante sans que cependant les salles soient refroidies, d'une manière appréciable.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 156 du *Pays du Dimanche* :

610. MÉTAGRAMME.

Frelon. — Grélon.

611. DOUBLE ACROSTICHE.

R O I S
E L I E
P A I R
T R O P
I V R E
L O I N T
E C O I

612. MOYENS MNÉMONIQUES.

Scarron. *Enéide travestie. Roman comique.*
Paul. *Ecolier de Salamanque.*

613. MOTS EN TRIANGLE.

E T R E T A T
T O I L E S
R I E U R
E L U S
T E R
A S
T

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM.
Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM.
Charlet Asseur à Bâle ; Qui gagnera aux noix aujourd'hui ? Trois régleuses ayant chanté les Rois à Bonfol ; Li-Hung-Chang à Berne ;

618. ENIGME.

Que de gens, quand on leur présente
Ce que je suis au masculin,
Feignent de n'avoir pas présenté
Ce que je suis au féminin.

619. CURIOSITÉS.

Quelle est l'origine du mot :

BOCK ?

620. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Saint pleureur.
X X X X X 2. Province de Grèce.
X X X X X 3. Province de Grèce.
X X X X X 4. Vents réguliers.
X X X X X 5. Peaux de vieilles pommes.
X X X X X 6. Déesse.

621. ANAGRAMME.

Je contiens l'eau limpide ou le vin tour à tour ;
Sœur Anne me voyait en montant à sa tour ;
Et puis je sais filer de la belle façon,
Ou bien décapitez Voltaire, c'est mon nom.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 courant.

Publications officielles.

Mises au concours

Apprentis postaux. — Le *Fays* a publié mardi l'avis qu'un certain nombre de places d'apprentis postaux étaient mises au concours. S'inscrire jusqu'au 1^{er} février.

Ajoutons que les postulants doivent avoir au moins 16 ans révolus et ne pas être âgés de plus de 25 ans. Il doivent adresser leur demande par écrit, donner leur adresse exacte ainsi qu'une courte description de leur vie, et être accompagnées :

a. de l'extrait de naissance ou de l'acte d'origine ; b. d'un certificat de mœurs ; c. de certificats relatifs à l'instruction reçue.

Les candidats doivent indiquer dans leur demande d'inscription le nom du médecin par lequel ils désirent être visités sous le rapport de leur santé. La Direction d'arrondissement transmettra à ce médecin un exemplaire de la formule officielle postale de certificat médical.

En outre, les candidats devront se présenter personnellement, suivant l'invitation qui leur en sera donnée par la Direction d'arrondissement, soit à cette Direction, soit à un bureau désigné par elle.

On exige, entre autres, la connaissance d'au moins deux langues nationales.

Vu les exigences du service, les personnes du sexe féminin ne pourront pour cette fois pas être admises.

La place de cantonnier, route de Courgenay-St-Ursanne, (5776 m. Traitement 640 fr. avec 5 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 18 janvier au secrétariat de Préfecture.

Sortie des écoles. — Les parents ou tuteurs qui désirent que leurs enfants soient congédiés de l'école avant l'expiraison de la neuvième année, doivent se faire inscrire à cet effet d'ici à la fin du mois de janvier auprès de l'inspecteur des écoles de leur arrondissement.

Leur demande doit être accompagnée de l'acte de naissance de l'enfant, puis d'un certificat du maître de l'école qu'ils ont fréquentée, ainsi que de l'émolumen de 1 franc pour les frais d'exams.

Les examens d'aspirant au diplôme d'instituteurs secondaires auront lieu du 9 au 13 avril au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy. S'inscrire avant le 1^{er} février chez M. Landolt, inspecteur à Neuveville.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 27 à 1 h. pour décider si la commune mettra les places de régent et régente au concours ; voter le budget.

Immédiatement après assemblée des propriétaires compris dans le cadastre des digues pour faire des propositions pour la nomination de la sous-commission dont les fonctions sont expirées. Puis assemblée des propriétaires de prés pour nommer un membre de la commission des prés.

Ocourt le 13 à 2 h. pour procéder à la nomination des autorités communales.

Cote de l'argent

du 9 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 112. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 114. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.